

*Initiatives ministérielles*

cent de plus que ce auquel elle a droit selon le règlement de l'assurance-chômage.

Comment s'y prend-il? Il se sert d'ordinateurs. Il n'a qu'à comparer les rapports des employeurs avec les données entrées dans les ordinateurs du bureau de la commission d'assurance-chômage. Il peut trouver ces gens.

Je crois que ce que le gouvernement fait ici découle d'un manque d'imagination. Ce n'est pas autre chose, c'est certainement de la paresse. À mon avis, il est inconcevable que, dans l'ère technologique où nous vivons, le gouvernement ne puisse pas imposer les gens en se basant sur leur revenu et sur les taux d'imposition prévus dans la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est terrible de même laisser croire que certaines personnes reçoivent du gouvernement de l'argent qu'elles ne devraient pas recevoir et qu'il est impossible à ce dernier d'imposer les revenus de façon normale au lieu de récupérer de l'argent en plus des impôts ordinaires que nous payons.

Il n'y a pas beaucoup de contribuables au Canada qui ne se rendent pas compte qu'il faut payer des impôts. S'il y a une chose à laquelle nous nous opposons, c'est bien à cette érosion—c'est pire qu'une érosion—de l'universalité qui est devenue un élément si important de la société canadienne. C'est beaucoup plus qu'une érosion. C'est une dévastation. Les mots m'échappent, mais c'est une chose absolument terrible que ce gouvernement paresseux et mesquin veut nous faire avaler.

Tout comme n'importe quelle autre mesure proposée par le gouvernement, celle-là nous prouve encore que les ministériels sont incompetents, si incompetents que nous nous retrouvons encore une fois assujettis à la clôture. C'est merveilleux!

C'est environ la dixième ou la douzième fois depuis que je suis arrivé à la Chambre, j'allais dire il y a un an, et c'est vrai, que le gouvernement applique la clôture. Il l'a fait lors du débat sur le libre-échange, mais cela ne s'est produit qu'une ou deux fois. Depuis avril, lorsque le Parlement a véritablement repris ses travaux, c'est la dixième ou la douzième fois que je participe à un débat auquel le gouvernement a appliqué la clôture.

Quel groupe sans imagination que les gens d'en face. Quel groupe mesquin et sans imagination qui ne semble pas capable de faire quoi que ce soit de constructif, comme proposer des programmes de création d'emplois

de qualité et bien payés pour permettre aux gens d'être satisfaits de ce qu'ils font dans la société plutôt que de faire cuire des hamburgers pour être admissibles à l'assistance sociale comme c'est le cas dans le cadre de certains programmes qu'ils sont si fiers d'avoir mis sur pied dans ma province natale, la Saskatchewan. Travailler pour retirer de l'assistance sociale, pouvez-vous imaginer quelque chose de plus révoltant? Le mot révoltant est probablement celui que je cherchais tout à l'heure.

Le projet de loi lui-même est l'un des meilleurs exemples de l'incompétence du gouvernement. Il était si imparfait—ils l'ont admis eux-même—que les ministériels ont dû proposer 125 amendements et qu'ils ont été ensuite obligés de les retirer.

Projet de loi imparfait et obligation de retirer les amendements qu'on veut y apporter, constituent deux négatifs. Le grand mathématicien qu'est le président du Comité des finances peut certainement me dire que le produit de deux négatifs donne un positif.

Je ne comprends pas pourquoi un projet de loi aussi mauvais sans les 125 amendements qui ont été retirés peut être considéré comme constructif. Peut-être le gouvernement pense-t-il que, comme en mathématiques, deux négatifs donnent un positif. Mais en matière de programmes sociaux et de lois sociales, qu'il s'agisse des pensions de vieillesse ou des allocations familiales, ces deux mauvaises choses n'en font certainement pas une bonne. C'est le contraire qui est évident.

• (1610)

Comment peut-on prétendre priver ces personnes, sans défense, comme la plupart des salariés, d'une partie des gains qui leur reviennent de droit? L'un des intervenants qui m'ont précédé a fait valoir, et il a tout à fait raison, que les Canadiens avaient accepté de faire déduire leur impôt à la source en échange du droit de toucher une pension de vieillesse à l'âge de la retraite. Or le gouvernement veut revenir là-dessus.

Je suppose que ses ordinateurs sont en panne. J'imagine qu'il ne tiendra pas compte de l'importance de la contribution individuelle de ces gens et de la somme à laquelle cette contribution leur donne droit. Il s'est débarrassé de ses ordinateurs et il compte appliquer la disposition de récupération pour reprendre la pension de la sécurité de la vieillesse. Quoi qu'on en dise, c'est là du vol!